

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL EN DATE DU MARDI 17 JANVIER 2023

Effectif du Comité Syndical	14
Délégués en Exercice	12
DELIBERATION N° 2023-003	

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept janvier à onze heures trente, se sont réunis par visioconférence les membres du Comité Syndical légalement convoqués le dix janvier 2023, sous la présidence de Monsieur Georges BOTELLA, Président du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (S.M.G.S.E) et Maire de Théoule-Sur-Mer.

PRÉSENTS :

Georges BOTELLA - Christophe CHIOCCA – Guillaume DECARD - Jean-Pierre KLINHOLFF - Michel FLEURY - Eve STEINMETZ – Isabelle MARTEL - Mireille ANILLO – Martine BOUVARD - Jean-Luc RICHARD - Maxime GRILLET - Michel REZK

REPRÉSENTÉS : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :
Néant

ABSENTS :

Charles MARCHAND
Jean-François MOISSIN

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Christophe CHIOCCA

..... *

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE (D.M.) N°1 DU BUDGET 2022 DU S.M.G.S.E.

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales pour tenir compte des événements, de toute nature, susceptibles de survenir en cours d'année, tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre budgétaire.

Le Syndicat, depuis le 10 août dernier a subi une importante restructuration aussi bien en termes de finances, de communication que d'un point de vue organisationnel afin de pouvoir tendre vers l'obtention du label Grand Site de France en 2024.

Le nombre d'agents a évolué de 2 pour atteindre un effectif de 7 agents au 31 décembre 2022.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget afin de rééquilibrer les lignes budgétaires, comme suit :

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Chap	Art	SERVICE	Libellé de l'article/enveloppe	Montant total voté 2022 avant DM 2	Montant proposé DM2	TOTAL Crédits votés	Explications
011	605	S Techniques	Achat matériel et équipements	8 000,00	-6 000,00	2 000,00	réduction des crédits pour compenser les ajustements des autres postes du 011
011	6288	Administratif	Autres services extérieurs	0,00	135,00	135,00	contrat changement définitif La Poste
011	6064	Administratif	Fournitures administratives	3 700,00	608,02	4 308,02	photocopies dernier trimestre
011	6355	S Techniques	Taxes sur véhicule	0,00	13,76	13,76	carte grise
011	6354	S Techniques	Droits d'enregistrement	0,00	35,20	35,20	frais d'enregistrement du nouveau véhicule de service
011	6042	Finances	Achat prestation de services	30 600,00	500,00	31 100,00	ajustement des crédits pour solde audit
011	6283	Finances	Frais nettoyage locaux	6 960,00	3 480,00	10 440,00	frais de ménage novembre et décembre
011	6281	Finances	Concours divers	3 903,60	10,86	3 914,26	services gestion station
011	6257	OGS	Frais de réception	500,00	817,36	1 317,36	facture réunion Grand Site au Creps
011	61551	S Techniques	Entretien matériel roulant	2 100,00	400,00	2 500,00	entretien des véhicules
Sous-total opérations réelles du 011					0,00		
012	6336	Rh	Cotisations au CNFPT	3 498,17	522,20	4 020,37	mandats URSSAF de novembre et décembre
012	6338	Rh	Autres impôts	600,00	27,40	627,40	mandat URSSAF décembre
012	64118	Rh	Autres indemnités	26 000,00	2 479,75	28 479,75	mandat URSSAF décembre
012	64131	Rh	Rémunérations des agents non titulaires	83 550,00	8 166,65	91 716,65	décembre URSSAF et CNRACL
012	6451	Rh	Cotisations URSSAF	41 000,00	2 128,32	43 128,32	mandat URSSAF décembre
012	6453	Rh	Cotisations aux caisses de retraite	21 300,00	9 814,66	30 914,66	CNRACL novembre et décembre
012	64111	Rh	Rémunération principale des agents titulaires	59 500,00	-4 000,00	55 500,00	ajustement des crédits
Sous-total opérations réelles du 012					18 938,98		besoin de crédits
011	60622	S Techniques	Carburants	5 000,00	-1 300,00	3 700,00	ajustement des crédits
011	61521	Finances	Terrains	15 000,00	-11 000,00	4 000,00	ajustement des crédits
011	615231	S Techniques	Entretien et réparations voiries	6 746,40	-5 768,98	977,42	ajustement des crédits
011	6184	Rh	Versement organisme formation	1 740,00	-870,00	870,00	formation logiciel compta reporté début janvier 2023
Sous-total opérations réelles					-18 938,98		A VIRER AU CHAPITRE 012
023	023	Finances	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00	
Sous-total opérations d'ordre					0,00	0,00	
TOTAL GENERAL DEPENSES ORDRE + REELLES					0,00	0,00	
RECETTES							
Chap	Art	GEST.	Libellé de l'article/enveloppe	Montant total voté 2022 avant DM 2	Montant proposé DM2	TOTAL Crédits votés	Explications
74	74746	Finances	Participations des communes	739 140,37	740,00	739 880,37	versement complémentaire (reliquat 2021)
74	7477	Finances	Dotations européennes	0,00	10 870,63	10 870,63	nouvelle répartition des subventions FEADER
74	74718	Finances	Subventions de l'Etat	292 619,25	-11 610,63	281 008,62	nouvelle répartition des subventions FEADER
Sous-total opérations réelles					0,00		
042					0,00	0,00	
Sous-total opérations d'ordre					0,00	0,00	
TOTAL GENERAL RECETTES ORDRE + REELLES					0,00	0,00	

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Accusé de réception en préfecture
083-258301555-20230117-2023-003-DE
Date de réception préfecture : 23/01/2023

CONSIDÉRANT l'approbation du budget primitif 2022 le 12 avril 2022 et du budget supplémentaire le 10 décembre 2022,

CONSIDÉRANT la nécessité de prévoir une décision modificative pour pouvoir ajuster les crédits budgétaires.

ADOpte à l'unanimité des membres la décision modificative du budget du S.M.G.S.E. comme suit :

Chapitre 011 = - 18.938,98 €

Chapitre 012 = + 18.938,98 €

La présente délibération sera soumise au contrôle de légalité de la Préfecture du Var et publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat.

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

POUR EXPEDITION CONFORME

Le 17 janvier 2023

LE PRÉSIDENT,
SYNDICAT MIXTE
DU
GRAND SITE
DE L'ESTEREL



Georges BOTELLA

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte fermé - SMGSE (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25830155500029

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE L'ESTEREL

M. 14

Décision modificative (projet de budget) 1 (3)
Voté par nature

BUDGET : SMGSE (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.


Code INSEE 83061	SMGSE SMGSE	DM (projet de budget) 2022
---------------------	----------------	-------------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>In fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99,71 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	0,29 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	99,70 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	24,43 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les classes des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	857 666,10	0,00	-18 938,98	0,00	838 727,12
012	Charges de personnel, frais assimilés	291 820,02	0,00	18 938,98	0,00	310 759,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	63 377,60	0,00	0,00	0,00	63 377,60
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 212 863,72	0,00	0,00	0,00	1 212 863,72
66	Charges financières	3 550,00	0,00	0,00	0,00	3 550,00
67	Charges exceptionnelles	31,00	0,00	0,00	0,00	31,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 216 444,72	0,00	0,00	0,00	1 216 444,72
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	10 353,00		0,00	0,00	10 353,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 353,00		0,00	0,00	10 353,00
TOTAL		1 226 797,72	0,00	0,00	0,00	1 226 797,72

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 226 797,72
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 222 368,62	0,00	0,00	0,00	1 222 368,62
75	Autres produits de gestion courante	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
Total des recettes de gestion courante		1 225 968,62	0,00	0,00	0,00	1 225 968,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	119,62	0,00	0,00	0,00	119,62
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 226 088,24	0,00	0,00	0,00	1 226 088,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 226 088,24	0,00	0,00	0,00	1 226 088,24

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	709,48
---	---------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 226 797,72
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	10 353,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-----------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

SMGSE - SMGSE - DM (projet de budget) - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 945,43	0,00	0,00	0,00	1 945,43
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 400,46	0,00	0,00	0,00	62 400,46
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 107 852,00	0,00	0,00	0,00	1 107 852,00
	Total des opérations d'équipement	1 284 147,79	0,00	0,00	0,00	1 284 147,79
	Total des dépenses d'équipement	2 456 345,68	0,00	0,00	0,00	2 456 345,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 700,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	8 700,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 465 045,68	0,00	0,00	0,00	2 465 045,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 465 045,68	0,00	0,00	0,00	2 465 045,68

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 465 045,68
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 724 471,89	0,00	0,00	0,00	1 724 471,89
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	600 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 324 471,89	0,00	0,00	0,00	2 324 471,89
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	26 879,00	0,00	0,00	0,00	26 879,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 700,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	35 579,00	0,00	0,00	0,00	35 579,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 360 050,89	0,00	0,00	0,00	2 360 050,89
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 353,00	0,00	0,00	0,00	10 353,00

Accusé de réception en préfecture
083-258301555-20230117-2023-003-DE
Date de réception préfecture : 23/01/2023

SMGSE - SMGSE - DM (projet de budget) - 2022

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 353,00		0,00	0,00	10 353,00
	TOTAL	2 370 403,89	0,00	0,00	0,00	2 370 403,89

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		94 641,79
--	--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 465 045,68
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	10 353,00
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	857 666,10	-18 938,98	0,00
6041	Achats d'étude (hors terrains à aménager)	191 770,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	30 600,00	500,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	8 000,00	-6 000,00	0,00
60612	Energie - Electricité	3 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	5 000,00	-1 300,00	0,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	1 364,40	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 700,00	608,02	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	2 285,19	0,00	0,00
6132	Locations Immobilières	39 335,20	0,00	0,00
6136	Locations mobilières	3 000,00	0,00	0,00
614	Charges locales et de copropriété	2 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	15 000,00	-11 000,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	6 746,40	-5 768,98	0,00
61524	Entretien bois et forêts	437 220,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 100,00	400,00	0,00
6156	Maintenance	4 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	4 500,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	91,52	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	2 356,20	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	8 600,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 740,00	-870,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 916,18	0,00	0,00
6226	Honoraires	12 804,00	0,00	0,00
6228	Divers	17 083,41	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	800,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	19 200,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	540,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	5 650,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 050,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	500,00	817,36	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 250,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 903,60	10,66	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 960,00	3 480,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	135,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	35,20	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	13,76	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	291 820,02	18 938,98	0,00
6218	Autre personnel extérieur	5 495,97	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 498,17	522,20	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	600,00	27,40	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	59 500,00	-4 000,00	0,00
64112	NBI, SFT, Indemnité résidence	3 291,88	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité Inflat*	100,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	26 000,00	2 479,75	0,00
64131	Rémunérations non tit.	83 550,00	8 166,65	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	38 700,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	41 000,00	2 128,32	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	21 300,00	9 614,66	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	669,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	6 615,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	63 377,60	0,00	0,00
6518	Autres	10 200,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	38 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 670,35	0,00	0,00
6535	Formation	2 390,00	0,00	0,00
65888	Autres	117,25	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00

ARRETE ET SIGNATURES

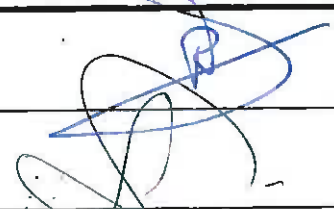
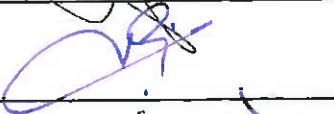











Présenté par le Président,
A Fréjus, le 17/01/2023
Le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Fréjus, le 17/01/2023




Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12
VOTES : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation :

BOTELLA Georges, président	
CHIOCCA Christophe	
DECARD Guillaume	
KLINHOLFF Jean-Pierre	
FLEURY Michel	
STEINMETZ Eve	
FELIX Michel	
MARTEL Isabelle	
MARCHAND Charles	
MASQUELIER Frédéric	
ANILLO Mireille	
MOISSIN Jean-François	
BOUVARD Martine	

ARRETE ET SIGNATURES

RICHARD Jean-Luc	
ZORZUT Jérôme	
REZK Michel	
MOULIN Laurence	
DIAFERIO Juliette	
KARBOWSKI Ariane	
CAZALA Frédéric	
GRILLET Maxime	
BLANC Sylvie	
GRAS Françoise	
PELLEGRINO Serge	
BUSNEL Jérôme	
TESSONNEAU Pascale	
SAISSE Jean-Denis	
CENNAMO Emmanuelle	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/01/23, et de la publication le

A Fréjus, le 17 JAN. 2023



ARRETE ET SIGNATURES